

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.017

*L'An Deux Mille Un, le 6 février à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.*

**DATE DE CONVOCATION**

29 JANVIER 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

29 JANVIER 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER  
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme BARRAUD-DUCHERON.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 30  
Nombre de Votants : 32

Melle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : CHOIX DE L'EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE  
POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE AU LYCEE CHAMPLAIN

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération en date du 2 mai 2000, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire de ROYAN à lancer un appel de candidatures en vue du choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un Gymnase au Lycée Champlain.

Après parution de l'avis d'appel public à la concurrence, une commission composée comme un Jury a analysé les candidatures en fonction des compétences des équipes, des dossiers de référence remis, ainsi que de la composition des équipes (moyens humains et techniques).

A l'issue de cet examen et après avoir voté, la commission a proposé une sélection de trois équipes de maîtrise d'oeuvre représentées par les architectes mandataires suivants :

- DELAUAUD-DUVIGNEAU,
- GRAVIERE ET FOULON,
- Atelier ARCHIPEL.

Par suite, une négociation écrite a été menée auprès de ces trois candidats en vue de la passation d'un marché négocié de maîtrise d'oeuvre pour une mission complète dans le cadre de la loi MOP.

Il ressort de cette négociation que l'équipe DELAUAUD-DUVIGNEAU est la mieux disante. Ainsi, le montant des honoraires de maîtrise d'oeuvre pour une mission BASE + EXE + OPC a été arrêté à 114 839,95 Euros T.T.C.(soit 753 300,69 Francs T.T.C.)

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver le marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement de maîtres d'oeuvre DELAUAUD-DUVIGNEAU/I.T.F./A.T.E.S./O.T.E.E.C. et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement et à la réalisation du marché à intervenir.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les Procès-Verbaux de la Commission composée comme un Jury des 24 et 31 octobre 2000,
- VU le projet de marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement DELAUAUD-DUVIGNEAU/I.T.F./A.T.E.S./O.T.E.E.C. nécessaire à la construction d'un Gymnase au Lycée Champlain,
- VU l'avis de la Commission de Travaux en date du 24 janvier 2001,
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver le marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement DELAUDAUD-DUVIGNEAU/I.T.F./A.T.E.S./O.T.E.E.C. pour la construction d'un Gymnase au Lycée Champlain,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à conclure et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation du marché à intervenir,
- d'imputer la dépense correspondante au Budget d'investissement communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 8 février 2001**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Directeur Général Adjoint des**  
**Services,**

H. THOMAS